



Compte rendu de l'Assemblée générale 2018 du vendredi 14 juin 2019 à Dijon

La séance de 17h30 est présidée par Mathilde MIGNON. Le quorum n'est pas atteint, nous procédons donc à la deuxième Assemblée Générale convoquée à 17h45.

Le bilan moral et le bilan financier sont présentés aux adhérents. Tous les documents, rapports d'activités et rapports financiers sont disponibles lors de la réunion. Les éléments principaux sont rappelés avec un temps de questions dédiées aux adhérents présents.

Présents : 14 personnes sont présentes

Parmi les 14 personnes présentes, 11 sont adhérentes.

Il y a donc 11 votants (cf. feuille d'émargements) détenant également 11 pouvoirs (cf. pouvoirs) soit 22 voix.

I) Rapport d'activités 2018

Se référer au rapport écrit complet d'activités qui détaille les points suivants :

- Journées départementales des DYS 2018 : 680 personnes
- Actions de sensibilisation au collège d'Is sur Tille (21).
- Groupe d'entraînement aux habiletés sociales
- Soirées d'accompagnement parental

Grâce au soutien du **REAAP dans l'Yonne, la Côte-d'Or, la Nièvre et la Saône-et-Loire**, nous avons pu poursuivre ces soirées d'accompagnement pour les parents. Ce sont entre 8 à 12 soirées par département qui ont été proposées, rassemblant à chaque fois entre 4 et 15 parents.

Les thématiques sont variées : les démarches MDPH, l'estime de soi des enfants, l'intérêt de l'outil informatique en classe, comment aider mon enfant qui a des troubles de la lecture, du graphisme, de l'attention...

- Formations pour l'Education nationale
- Partenariat SHEN-PLURADYS
- 9^{ème} colloque régional des troubles des apprentissages et du développement

Membre de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé des Troubles du Langage et des Apprentissages
Association PLURADYS, association loi 1901, enregistrée en Préfecture le 21 novembre 2007 sous le n° W212003368
Reconnue d'intérêt général

Siège Social : 7, rue du Volnay 21000 DIJON – SIRET : 50754055700026 – Code APE : 9412Z - Organisme de formation n°26210279421
Bureaux : 13, rue de l'Est – 21000 DIJON – Tél. 03 80 50 09 48 – contact@pluradys.org – www.pluradys.org



- Démocratie participative en santé
- Sports adaptés pour les enfants présentant des troubles des apprentissages et/ou du développement

Nous reprenons la réflexion sur l'organisation des sports adaptés qui semblent être très appréciés par les familles. Pour autant, l'organisation de ces activités est très chronophage et il est compliqué de mobiliser suffisamment de familles sur certaines activités. Après discussions, quelques adhérents suggèrent les pistes suivantes : travailler avec d'autres partenaires tel que l'ASPTT, créer un module de formation spécifique aux professeurs de sport.

- Les activités de formations
- Réseau et parcours coordonné.



au 31/12/2018	21	39	58	71	89	total
Appels	155	84	38	74	95	458 (dont 12 hors BFC)
Envoi du dossier	106	62	29	49	69	315
Aides ressources (sans envoi de dossier)	47	22	9	25	25	143
Entretien initial de coordination	64	37	21	36	43	201
P1	17	2		3	7	29
P2						
P3	47	35	21	33	36	172
EPD	20		11	26	29	86
synthèse	40	13	14	30	34	131

Le bilan d'activités est adopté à l'unanimité.

II) Bilan financier

Se référer au rapport complet d'activités.

Pluradys (Réseau de Santé + Formation)

	2018
Engagement à réaliser	10 152 €
Achats – services extérieurs et Autres Services Extérieurs	213 149 €
Impôts et taxes	1 672 €
Rémunérations du personnel	120 849 €
Autre	8 694 €
TOTAL	354 516 €

Comptes de dépenses 2019 - Poste comptable 62 (Autres services extérieurs)

Honoraires (capec-cac)	7 320 €
Indemnisations liées au parcours	85 046 €
Indemnisations autres des Equipes Ressources Reseau) ERR	5 476 €
Autres indemnisations (mission, formation)	16 793 €
Bilans	51 427 €
Frais de mission	9 518 €
Frais postaux + tél	9 561 €
Autres	4 228 €

Recettes

Pluradys (Réseau de Santé + Formation)

SOURCES DE FINANCEMENTS	2018
Subventions d'exploitation*	378 980 €
Cotisations	5 290 €
Reprises sur provisions	428 €
Prestations de service et autre	12 126 €
TOTAL	396824 €

*Subventions d'exploitation :

ARS : 364 620 €

Ville Dijon : 660€

REAAP 21-58-89 : 6000 €

Conseil départemental 21 : 3 700 €

Fondation d'entreprise BFC solidaires :4000 €

Résultats comptables

Pluradys "Réseau de santé" + Pluradys "Formation" : 62 597 €

Analyse des résultats de l'exercice

Cette année, l'extension du réseau de santé PLURADYS sur la grande région a généré une hausse des subventions de l'Agence Régionale de Santé BFC en lien avec le fort développement de l'association. En contrepartie, cela a engendré une augmentation des dépenses notamment sur le plan de la communication, des rémunérations du personnel (augmentation de la masse salariale) et des indemnités de parcours.

Malgré la hausse de la file active, les frais d'indemnisation des équipes ressources sont relativement stables. En effet, les nouvelles procédures internes ont permis de répondre à la réduction du coût des parcours tout en préservant le sérieux et la rigueur transdisciplinaire de l'activité de coordination.

Le chiffre d'affaire annuel est en légère baisse, pour autant cela est stable au vu de cette année charnière en termes de développement. Pluradys progresse avec la sérénité financière nécessaire. La formation comptable d'Audrey VALET, l'assistante de direction, a nettement facilité la lecture comptable de Pluradys et le travail du cabinet comptable.

L'expert-comptable, Mr PARIS lit le rapport du commissaire aux comptes qui certifie exacts les comptes de l'association pour cet exercice.

Il sera réalisé sur l'année suivante une budgétisation du coût des heures de bénévolat. Un suivi précis du nombre d'heures de bénévolat / tarif horaire de chaque poste est nécessaire.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Nous votons pour la reconduction du commissaire aux comptes qui nous accompagne actuellement (EQUINOXE).

III) Election des administrateurs

Départs :

- Karine JOBARD GAROU
- Eric MACHIN
- Sabine DIDIER

Renouvellement de fin de mandat :

- Christine BRET LEGRAND
- Nathalie LOUIS

Vote à l'unanimité.

Arrivées :

- Virginie GAMBACHE, directrice du SESSAD de Haute-Saône, formation initiale d'éducatrice spécialisée. Mme GAMBACHE s'investit dans le développement de l'antenne de Haute-Saône.

Vote à l'unanimité.

Fin de l'assemblée à 19h20